



CVE ÉQUIMETH

COMPTE-RENDU DU COMITE D'INFORMATION ET DE SUIVI

25 OCTOBRE 2022

À MORET-LOING-ET-ORVANNE, SEINE-ET-MARNE



Compte-rendu rédigé par Quelia (mandaté par CVE)



Synthèse

16 personnes ont participé au comité de suivi et d'information (voir liste page 3).

Apports du comité de suivi

Rapport d'activité

Au cours du 2^{ème} trimestre 2022, le méthaniseur a produit 4,38GWh pour un débit d'injection moyen de 182Nm³/h de biométhane, soit 72% du débit nominal.

Faits marquants

L'écart entre la production nominale et la production trimestrielle s'explique essentiellement par la sous-performance des membranes polluées par les COV (composés organiques volatiles). Une amélioration du système de filtration du gaz a été mise en œuvre.

Plan d'épandage

La visite de chantier lors du plan d'épandage (28/07/22) a permis de d'aborder les questionnements que les habitant-es et élu-es pouvaient avoir. L'application de l'engrais organique pendant l'été 2022 n'a soulevé aucune problématique.

Gestion des risques

Thématique principale de cette réunion, la gestion des risques par CVE, son personnel ainsi que les partenaires font l'objet d'une description détaillée pages 9 à 13.

Environnement olfactif

Deux remarques ont été émises pendant l'été. CVE en lien avec la mairie de Moret-Loing-et-Orvanne a d'abord cherché à les constater et à identifier les causes possibles du dégagement d'odeur.

L'amélioration du système de filtration de gaz pourrait avoir résolu les dégagements d'odeur. CVE reste vigilant et à l'écoute.

Information et dialogue

CVE est disponible à tout moment et invite toute personne ayant une remarque ou question à s'adresser directement à l'équipe d'exploitation à l'adresse :

info-cvebiogaz@cvegroup.com

Table des matières

Synthèse.....	1
Apports du comité de suivi.....	1
Information et dialogue	1
Participants et participantes.....	3
Préalable - Le comité de suivi et d'information.....	4
➲ Qu'est-ce qu'un comité de suivi et d'information ?	4
➲ Qui est invité au comité de suivi et d'information ?	4
➲ À quelle fréquence se réunit le comité de suivi et d'information ?	4
Introduction	5
➲ Mot de Dikran Zakeossian, Maire de Moret- Loing-sur-Orvanne.....	5
➲ Introduction d'Yves Le Trequesser, CVE	5
Le rapport d'activité.....	6
➲ Quelques chiffres.....	6
➲ Vente du gaz produit.....	6
➲ Faits d'exploitation.....	6
Composés organiques volatiles (COV).....	6
Approvisionnement des stocks.....	7
L'engrais organique	7
➲ Campagne réalisée.....	7
➲ Visite de chantier	8
➲ Azote	8

Perspectives de développement..... **8**

➲ Cultures intermédiaires.....	8
➲ Panneaux photovoltaïques	9
➲ Nouvelles activités sur le site.....	9
La gestion des risques	9
➲ Critères d'évaluation des risques	9
➲ Mécanismes de résilience	10
Formation du personnel.....	10
Certifications	10
➲ Risques incendie et explosion	10
➲ Risques de rupture d'alimentation électrique.....	11
➲ Risques environnementaux.....	11

Environnement olfactif..... **12**

➲ Signalements durant l'été 2022	12
➲ Contact pour les signalements.....	12

Conclusion..... **13**

Participants et participantes

16 personnes étaient présentes à la réunion du comité de suivi et d'information n°5.

CVE

Anthony BREMOND, Responsable QHSE Biogaz

Loïc CAMPILLO, Ingénieur Exploitation

Jérôme CHARMANT, Directeur Exploitation

Yves LE TREQUESSE, Directeur Général

Vincent RINGUENET, Responsable du développement Biogaz
Régions IDF, Nord, Centre

Moret-Loing-et-Orvanne

Dikran ZAKEOSSIAN, Maire

Olivier THEOT, Adjoint, Commune déléguée Écuelles

SMICTOM

Aurélie DELMAËT, Directrice Générale des Services

Eau de Paris

Florine NATAF, Chargée de mission Agriculture et Territoire

Conseil départemental de Seine-et-Marne

Rémi COQUILLE, Chargé de mission biométhane et transition énergétique

Comité citoyen MLO

Marco CAMPESTRINI

Joëlle MANIGHETTI

France Nature Environnement Seine-et-Marne

Bernard BRUNEAU, Président

Association « Ca nous regarde tous »

Stanislas NÖSPERGER

Quelia

Constant DELATTE, Concertant

Camille CHARVOLEN, Concertante

Personnes excusées

Véronique ALLPORT, Habitante, Moret-Loing-et-Orvanne

Jean-Marc JUD, Habitant, Moret-Loing-et-Orvanne

Préalable - Le comité de suivi et d'information

⌚ Qu'est-ce qu'un comité de suivi et d'information ?

Le comité assure le suivi du fonctionnement de l'unité de méthanisation d'Equimeth en créant un espace d'information et de dialogue entre les parties prenantes.

Il s'agit d'une **démarche volontaire** et conjointe entre CVE et la mairie de Moret-Loing-et-Orvanne.

Les objectifs du comité sont multiples :

- Crée une interface humaine entre CVE et son environnement
- Crée une ressource locale et interactive d'informations sur CVE Equimeth
- Propose une montée en compétence des acteurs locaux sur les sujets réglementaires et techniques
- Suivi de la mise en œuvre territoriale de l'activité de CVE Equimeth

⌚ Qui est invité au comité de suivi et d'information ?

Le comité réunit l'opérateur CVE et ses partenaires Ile-de-France Energies et l'exploitant avec des représentants des collectivités territoriales, des associations, des comités citoyens, entreprises et habitants.

⇒ Retrouver la liste des participant-es en page 3

⌚ À quelle fréquence se réunit le comité de suivi et d'information ?

Le comité se réunit 2 à 4 fois par an sur les premières années, et une fois par an à terme.

Une première réunion, consistant à la visite du site, a été organisée le 20 juillet 2021. Le compte-rendu a été publié sur le site internet d'Equimeth (pour le consulter [cliquer ici](#)).

Une seconde réunion a eu lieu le 26 novembre 2021. Le compte-rendu est [disponible ici](#).

Une troisième réunion, le 29 mars 2022 concernait les modalités d'exploitation. Le compte-rendu est [disponible ici](#).

Une quatrième réunion, le 27 juin 2022 concernait les thèmes des matières entrantes et de la valeur agronomique de l'engrais organique et a été complétée d'une visite de site. Le compte-rendu est [disponible ici](#).

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 26 janvier** à 17h30.

Introduction

⌚ Mot de Dikran Zakeossian, Maire de Moret-Loing-sur-Orvanne

Monsieur le Maire rappelle que cette instance, souhaitée par la commune, est ouverte, partenariale et dépolitisée. C'est une instance de travail où l'ensemble du territoire est représenté par des associations locales, des riverains, des élu-es et des acteurs publics. Outil de vigilance le comité construit des réponses, fait le relai entre questionnements locaux et CVE. Il faudra trouver le bon rythme afin d'inscrire ce comité de suivi local sur le long terme et définir la fréquence des échanges à venir.

Les précédents comités de suivi et d'information ont permis de répondre aux demandes et questionnements des participant-es.

⌚ Introduction d'Yves Le Trequesser, CVE

Yves Le Trequesser rappelle que CVE valorise ces moments de partage. Le site Equimeth est une vitrine pour le groupe CVE. L'équipe de CVE et l'exploitant ont besoin de connaître les besoins du territoire afin de s'y insérer au mieux.

Yves Le Trequesser remercie les citoyen-nes et associations de leur présence, de leur partage et de leur bienveillance au sein de cette instance.



Le rapport d'activité

⌚ Quelques chiffres

Rapport d'activité

Activité CVE Equimeth – Quelques chiffres depuis le dernier comité



24/10/2022 8

Rémi Coquille souligne que le Conseil Départemental a fixé comme objectif de produire 2,5 TWh de biométhane chaque année d'ici 2030 sur la Seine et Marne. Sur la Région Ile de France, l'objectif est de 5 TWh. A ce jour, 1/3 de l'objectif du Conseil Départemental est atteint.

CVE explique avoir pour objectif de produire 1,5 TWh chaque année sur l'ensemble de la France. Yves Le Trequesser salue l'ambition du Département.

⌚ Vente du gaz produit

L'achat du biométhane par ENGIE est régi par un contrat d'une durée de 15 ans (contractualisé il y a 14 ans). Le tarif d'obligation d'achat, fixé par décret, est revalorisé chaque 1^{er} novembre. Cette année, ce tarif a été revalorisé de 15%, il passera à 115€ par MWh.

Au-delà de ce que CVE doit livrer à ENGIE par contrat, CVE a la possibilité de vendre l'excédent au prix du marché qui est actuellement nettement supérieur au tarif d'obligation d'achat, ce qui incite à une augmentation de la production de certains sites.

Question : Monsieur le Maire demande s'il est possible d'acheter du gaz directement à CVE ?

Réponse de CVE : CVE précise que ce n'est pas possible actuellement car ils n'ont pas le statut de fournisseur d'énergie.

⌚ Faits d'exploitation

Rapport d'activité

Faits marquants d'exploitation

3^e Trimestre:

- Mise en place d'une cuve mobile de filtration de COV (26m³ – 11T de Charbon actif)
- Ajout d'une 3^e ligne d'analyse de biogaz pour suivre l'évolution des polluants
- Remplacement du jeu de membranes suite à la pollution par les COV
- Approvisionnement des stocks de 1^{ère} urgences
- Maintenance annuelle de l'épurateur



Cuve filtration COV

chromatographe



Nouvelle membrane d'épuration

24/10/2022 9

Composés organiques volatiles (COV)

Les COV (composés organiques volatiles) sont générés lors de la production du biogaz. La typologie des entrants (pulpe de betterave, oignons déclassés, agrumes, source de biodéchets) a augmenté le volume de COV dans le biogaz par rapport à ce qui était initialement prévu.

Deux nouvelles installations traitent désormais ces composés :

- Une nouvelle cuve mobile de filtration de 26 m³ complète l'action des 2 cuves de 2 m³.
- Un chromatographe permet de mesurer et connaître en continu le volume de COV et autres polluants.

Depuis début octobre, l'injection de gaz est de retour à la normale.

Approvisionnement des stocks

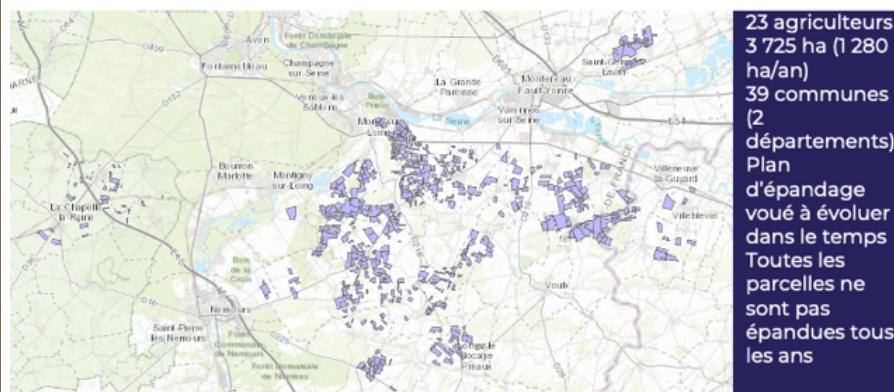
Les stocks de pièces de 1^{ères} urgences et le stock de maintenance annuelle de l'épurateur de gaz ont été constitués sur place afin de ne pas dépendre des délais d'approvisionnement en cas de problème, pour réparer rapidement (1 journée d'arrêt équivaut à plus de 6000 euros de biométhane non fourni).

L'engrais organique

➡ Campagne réalisée

La logistique d'épandage : où ?

Quel territoire exactement est concerné, en termes de communes, de parcelles ?



L'engrais organique – Campagne réalisée

Bilan campagne d'épandage – été 2022

Digestat Liquide :

- du 04/07 au 14/10 pour environ 31 jours d'épandage
- 431 rotations
- 10 669,69 m³ épandus chez 11 agri
- Environ 500 ha épandus
- Pour : Colza, blé, CIPAN, orge, moutarde et CIVE

Digestat solide :

- du 25/07 au 29/07 pour environ 5 jours de livraison et 6 jours d'épandage
- 55 rotations
- 1565 t épandus chez 5 agri
- Environ 105 ha épandus
- Pour : Colza, CIPAN



La campagne d'épandage s'est terminée le 14 octobre 2022 et aucune remarque liée à la circulation ou à l'activité d'épandage n'a été faite en mairie ou à CVE. L'équipe de CVE avait fait passer des notes à ses partenaires (deux entreprises spécialisées différentes pour les engrains solide et liquide) pour les sensibiliser.

Question : Pourquoi le digestat solide est-il épandu en juillet ?

Réponse de CVE : Le digestat solide est épandu avant la mise en culture afin d'être déposé au sol alors que le digestat liquide peut être épandu tout au long de la période de culture.

Question : M. BRUNEAU demande si le volume d'épandage (20m³/hectares) est conforme ou supérieur à ce qui a été prévu.

Réponse de CVE : L'importante quantité d'eau présente dans le digestat liquide limite la charge fertilisante de l'engrais organique. Le plan d'épandage conçu pour répondre aux besoins de la terre.

Question : Y a-t-il un suivi d'un éventuel apport d'engrais chimique de la part des agriculteurs ?

Réponse de CVE : Un logiciel acquis par CVE suit le volume de fertilisants dans les sols, ce qui permet d'adapter le volume d'engrais organique à apporter. Le souhait de CVE est qu'aucun apport chimique supplémentaire ne soit fait. Cependant, l'objectif de rendement que pose l'agriculteur conditionne le volume total d'engrais (organique + chimique) appliqué.

⌚ Visite de chantier

L'engrais organique – Campagne réalisée

Bilan campagne d'épandage – été 2022

«Faits marquants» :

- Visite chantier épandage avec les membres du comité citoyen le 28/07
- ETA d'épandage liquide a investi dans un matériel d'épandage « de pointe » : automoteur avec rampe à patins (meilleur respect du sol, réduction risque volatilisation et odeurs, meilleur débit de chantier)
- 20 ha de CIVE implanté pour récolte au printemps 2023 (env. 400 tMB)



25/02/2021 24

Remarque : Une participante qui était présente à la visite du chantier d'épandage du 28 juillet 2022 indique que les échanges avec les professionnels sur le site Moret-Loing-et-Orvanne ont permis de comprendre le fonctionnement de l'épandage.

¹ Le lessivage est le transport des éléments du sol (sédiments, engrains, pesticides, etc.) par les eaux de surfaces (pluie).

² Une mesure de reliquat azoté « pré-hivernale » a été réalisée par les Eaux de Paris sur une parcelle où l'engrais organique liquide a été appliqué cet été. Une réunion de concertation est

⌚ Azote

Questions : Combien d'unité d'azote sont préconisées et appliquées sur les cultures ? La présence d'azote dans les nappes phréatiques est-elle contrôlée ?

Remarque : Un réseau de culture de reliquats permettrait de vérifier s'il y a une variable constante du taux d'azote dans les nappes phréatiques au moment de l'épandage.

Réponse de CVE : Le lessivage¹ peut amener une partie de l'azote restant dans le sol vers les nappes phréatiques. Le fait que certains agriculteurs souhaitent maximiser leur rendement dans un contexte de prix favorable sans être formés à l'utilisation de matières organiques engendre un risque de fuite d'azote supplémentaire. Le calcul du nombre d'unités d'azote doit être effectué à l'entrée ou au début de l'hiver car c'est à ce moment que l'azote stagne et pourrait aller vers la nappe. Quelques parcelles vont être ciblées par Éric Zilliox (CVE) et des tests seront effectués, notamment à proximité des zones de captage d'eau potable².

Perspectives de développement

⌚ Cultures intermédiaires

Question : Un participant questionne CVE au sujet de la plantation d'une nouvelle culture intermédiaire.

Réponse de CVE : La plantation de 20 hectares (environ 400tonnes de matières organiques) supplémentaires permettra de diversifier les matières vertes dans le digestat (seigle, céréales, regrat). Ces cultures

prévue le 15/12 entre CVE et les agriculteurs afin de cibler la parcelle de CIVE où sera réalisée la mesure de reliquat azoté en sortie d'hiver (généralement entre janvier et mars). Cette parcelle sera présentée au prochain comité de suivi.

intermédiaires ne nécessiteront pas d'intrants chimique ni de pesticides.

⌚ Panneaux photovoltaïques

Question : Un participant demande s'il est prévu d'installer des panneaux photovoltaïques sur le site.

Réponse de CVE : Une réflexion sur l'autoproduction d'électricité solaire sur site est en effet en cours. Jusqu'ici, le faible coût de l'électricité nucléaire faisait que l'autoproduction n'était pas avantageuse.

⌚ Nouvelles activités sur le site

Ce point sera abordé plus en détail lors du prochain comité de suivi et d'information.

Le déconditionnement, qui prévoit un agrandissement de 8000m², permettra de regrouper les biodéchets à proximité de l'installation dans une logique de circuit court et de maîtrise de la qualité des intrants, en lien avec l'activité d'Ecovalim (filiale de CVE).

CVE rappelle que, du fait que le SMICTOM n'est pas libre d'amener les déchets où ils le souhaitent, il existe un gisement de déchets non capté par la collectivité. Plusieurs professionnels étudient actuellement la possibilité de trier leurs déchets sur site en maîtrisant leur coût afin de collaborer avec CVE sur le déconditionnement.

Des recherches de financements sont également menées dans l'objectif de liquéfier et valoriser le CO₂ sur site. Yves Le Trequesser assure que l'extension de l'usine ne prévoit pas de créer d'unité d'hydrogène vert.

Deux questions seront abordées au prochain comité de suivi et d'information :

- Quel-les sont les enjeux, implications et avantages à l'expansion de l'activité du site ?
- Quel sera le bilan carbone du déconditionneur ?

⌚ La gestion des risques

⌚ Critères d'évaluation des risques

La gestion des risques

Existe-t-il des critères pour évaluer les risques engendrés par l'unité de méthanisation ? Si oui, quels sont-ils ?

Plusieurs études de risques sont réalisées en amont de la mise en service :

- L'étude ATEX
- L'étude Foudre
- Vérifications technique...

Des audits croisés tout long de l'année assurent l'adéquation réglementaire.



24/10/2022 28

Equimeth est un site ICPE en enregistrement (ce n'est pas un site SEVESO), 3 risques principaux existent :

- Circulation d'engins et de piétons
- Risque de chute dû à la hauteur de la plateforme
- Atmosphère explosive

Ces risques sont testés et vérifiés avant la mise en service du site. Les personnels de CVE collaborent avec leurs partenaires et homologues afin de s'assurer de la qualification du personnel. Un groupe de travail avec Véolia est dédié aux questions qualité, sécurité et environnement du site.

La démarche d'amélioration continue consiste à ce que tout potentiel dysfonctionnement fasse l'objet d'une analyse et de mesure corrective.

⌚ Mécanismes de résilience

La gestion des risques

Quels mécanismes de résiliences sont adoptés pour prévenir les risques ?

Prévenir des risques :

- Adaptation des méthodes et moyens de travail
- Gestion des travaux avec des PDP et permis spécifiques au besoin (permis feu...)

Faire face aux situations d'urgences :

- Formation du personnel à la gestion de crise
- Identification des événements redoutés
- Procédure gestion de crise
- Fiches réflexes



24/10/2022 29

Pour être le plus complet, CVE place le risque/l'évènement majeur au cœur de son action.

Formation du personnel

Dans le cadre du management de la sécurité et de la gestion des risques des actions d'animation et de prévention ont lieu en continu. Les plans de formation du personnel sur la gestion des risques suivent les règles de maintenance industrielles :

- Un scénario est revu chaque trimestre ce qui permet au personnel d'avoir vu l'ensemble des fiches réflexes en 2 ans.

³ L'inertage consiste à utiliser un gaz inerte pour réduire le risque d'explosion

Des exercices de situation d'urgence inopinés évaluent le plan d'action mis en place, qui est ajusté au besoin.

Certifications

Les certifications ISO 9001 (certification internationale « Management qualité ») et ISO 14 001 (certification internationale liée à l'environnement) soumettent CVE à des contrôles réglementaires par des organismes tiers.

Yves Le Trequesser précise que la gestion des risques à CVE Equimeth, validée par les certifications ISO 9001 et ISO 14001, peut être déclinée à l'ensemble du groupe CVE Biogaz.

⌚ Risques incendie et explosion

Les études « ATEX » analysent les risques liés aux conditions d'atmosphère explosive et définissent les zones ATEX. Les études « Foudre » analysent les conditions météorologiques engendrant un risque de foudre. Les études « vérifications techniques » analysent les risques de chute, les risques liées à la circulation des engins, etc.

Question : Un participant demande ce qui est entendu par « atmosphère explosive » (ATEX).

Réponse de CVE : Anthony BREMOND précise qu'un gaz est « explosible » lorsqu'il y a un potentiel d'explosivité. Dans des zones délimitées ATEX (environ 1m² au niveau de l'épuration et à proximité du digesteur), des détecteurs spécifiques sont installés et le travail est réalisé dans des conditions très rigoureuses afin d'éviter le trio étincelle/O₂/CH₄ (on parle d'inertage³).

Question : Un participant demande si le SDIS⁴ est intégré à la gestion des risques.

⁴ Service Départemental d'Incendie et de Secours

Réponse de CVE : La communication et la collaboration avec le SDIS local sont excellentes. Des visites sont organisées avec les pompiers afin que ces derniers soient familiers avec l'installation. Cela permet aussi à CVE de bénéficier d'un retour d'expérience.

⌚ Risques de rupture d'alimentation électrique

La gestion des risques

Qu'est-il prévu pour secourir l'alimentation électrique en cas de défaillance (quels équipements sont secourus) ?

Un groupe de secours est en place sur l'unité afin de garantir le fonctionnement des **équipements « clé »** de l'unité permettant de garantir **le suivi à distance de l'unité, le maintien de la biologie** dans de bonnes conditions, et de **garantir la sécurité sur site**



Groupe électrogène K22 Automatique	
Quantité : 1	
Puissance nominale du groupe (PNP)	37,5kW ¹
Puissance continue du groupe (PSC)	36,6kW ¹
Puissance secours du groupe (PSP)	17,2kW ¹
Puissance continue du groupe (PCT)	15,6kW ¹
Classe de performance	Q2
Motor KOHLER K22 K9W	K22K9W
Altérateur KOHLER	19K0041T

Equipements secourus par le GE automatique

- PC de supervision
- Réseau internet
- Chauffage digesteur + post digesteur
- Eclairage
- Torchère

24/10/2022 30

Réponse de CVE : Anthony BREMOND précise que l'adaptation des fiches réflexes à la situation permet de répondre à la plupart des risques environnementaux. Par exemple, lors d'un très gros sinistre environnemental, l'importance sera de mettre en sécurité le site grâce au groupe électrogène. Un participant évoque l'éventualité d'une tornade. CVE indique que la fiche « casse du digesteur » permettra de répondre à cet évènement.

CVE étudie les phénomènes inverses que le pur réglementaire, afin de pouvoir répondre à des risques tels que la sécheresse ou le manque d'eau.



CVE explique que le groupe électrogène n'a pas vocation à maintenir l'activité normale mais uniquement à sécuriser le chauffage du digesteur et du post digesteur en cas de défaillance. L'autonomie du groupe électrogène est de 2h (si besoin on peut prolonger par l'ajout de carburant) et, sans injection, l'autonomie de stockage du gaz est de 6h, à la suite desquelles la torchère élimine le biogaz si nécessaire (mode très dégradé).

⌚ Risques environnementaux

Question : Un participant demande quels sont les risques environnementaux pour le site.

Environnement olfactif

⌚ Signalements durant l'été 2022

L'environnement olfactif

Signalements reçus par CVE et La Mairie

- Signalements effectués auprès de la Mairie par un foyer riverain, sur 6 soirées en août (du 3/08/2022 au 23/08/2022)
- Signalement effectué par DEPOLIA à CVE en août 2022
- ⇒ Mise en place d'une cellule de recensement et traitement des nuisances
- ⇒ Amélioration de gestion du charbon actif usagé pouvant générer des odeurs (cuve mobile + procédure de traitement rapide des big-bags de charbon via une filière spécialisée)



24/10/2022 32

D'après M. Théot, le foyer de Moret-Loing-et-Orvanne qui a signalé avoir été gêné par les odeurs en août est le seul dans un quartier d'une trentaine de maisons situé à environ 1 km du site.

CVE a rappelé qu'un signalement en direct, par mail⁵, est préférable, car l'ensemble de l'équipe projet est alors alerté et l'exploitant peut intervenir rapidement pour constater l'odeur. Un plan d'action peut ensuite être mis en place plus facilement.

Par ailleurs, le soir où DEPOLIA a signalé une nuisance olfactive, une constatation sur site avec un groupe de personnes dont Vincent Ringuenet et une salariée de Véolia a été réalisée sans que celle-ci ne soit constatée par le groupe.

CVE précise qu'ils apprécient la réactivité de la structure et les relations permanentes qu'ils entretiennent avec DEPOLIA, notamment grâce au petit-déjeuner des entrepreneurs à la CCMSL.

Remarque : Des participant-es suggèrent que les nuisances olfactives puissent venir de l'humidité estivale et des matières organiques stockées sur site.

Réponse de CVE : Il est possible que ce problème soit en lien la surproduction de COV (voir p. 6) qui entraînait une surconsommation de charbon actif.

⌚ Contact pour les signalements

L'équipe de CVE Equimeth veille à maintenir le dialogue afin de préserver un environnement sain pour les habitant-es du territoire.

Remarque : Un participant suggère de diffuser un flyer afin de prévenir les riverains les plus proches de l'existence de l'adresse mail de contact.

Réponse de Monsieur le Maire : Un article, publié dans le bulletin de la mairie de septembre, rappelle l'adresse mail de contact et renvoie à la page « Actualités » où les comptes-rendus sont stockés grâce à un flashcode.

Réponse de CVE : L'adresse mail est également affichée à l'entrée du site. Un flyer informatif sera créé afin de multiplier les canaux d'information, sa diffusion se fera progressivement.

⁵ Info-cvebiogaz@cvegroup.com

Conclusion

- ⇒ CVE est disponible à tout moment et invite toute personne ayant une remarque ou question à s'adresser directement à l'équipe d'exploitation à l'adresse :
info-cvebiogaz@cvegroup.com
- ⇒ Pour plus d'informations sur CVE Equimeth rendez-vous sur
<https://equimeth.cvegroup.com/>

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 26 janvier** à 17h30.